

Conseil — en bref —

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 17 octobre 2023

Administration générale

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 4 423 000\$ qui sera réalisé le 27 octobre 2023

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau que les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par obligations.

Autorisation – Utilisation surplus accumulé génie-municipal au budget 2023

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise la directrice des ressources financières et matérielles à poursuivre les démarches nécessaires à l'utilisation du surplus accumulé en génie-municipal et affecté le montant de 54 505.00\$ au budget 2023.

Entérinement – Nomination de Mme Nikki Whelan au poste d'agente de développement économique en tourisme

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, d'entériner la nomination de Mme Nikki Whelan au poste d'agente de

développement économique en tourisme, aux conditions de travail prévues à la convention collective actuellement en vigueur à la MRC.

Octroi de contrat – Offre de services MRC des Collines – Support service de l'évaluation foncière

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'accepter l'offre de service de la MRC des Collines totalisant un support de 210 heures au montant total de 13 790.00\$

Octroi de contrat – Offre de services visant le dépôt de subvention PAVL Volet soutien pour la route Maniwaki Témiscamingue

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat afin d'offrir un soutien pour le dépôt d'une demande de subvention dans le programme PAVL dans le cadre du prolongement de la route Maniwaki-Témiscamingue à Équipe Laurence au montant de 4 595.00\$ avant taxes.

Autorisation de signature – Addenda au protocole d'entente entre la CPO et la MRCVG en lien avec le projet « Centre de valorisation des aliments Vallée-de-la-Gatineau – Phase de démarrage »

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser madame Joanie Courchaine, directrice générale à signer l'addenda au protocole d'entente entre la conférence des préfets de l'Outaouais et la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant le projet « Centre de valorisation des aliments Vallée-de-la-Gatineau -Phase démarrage » à titre de fiduciaire.

Guichet unique des transports adapté et collectif Vallée-de-la-Gatineau (GUTAC-VG) – Approbation des prévisions budgétaires 2024 en transport adapté

- Il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau approuve les prévisions budgétaires 2024 en transport adapté du GUTAC-VG telles que présentées.

Modification de la résolution 2023-R-AG271 - Adoption du rapport « VOIR ET FAIRE AUTREMENT » pour des services d'emplois de proximité, de bonne qualité et en quantité suffisante sur le territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'apporter ladite modification à la résolution 2023-R-AG271 afin qu'elle

soit conforme à nos objectifs en remplaçant une attention particulière pour UN PROJET PILOTE.

Autorisation – Demande de permis – Lancement PDZAAR 2023-2028

- Il est résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser la directrice générale, madame Joanie Courchaine à présenter une demande à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour les deux événements, pour la soirée du lancement du PDZAAR.

Autorisation – Demande de permis – Évènement MRCVG

- Il est résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser la directrice générale, madame Joanie Courchaine à présenter une demande à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour les deux événements, pour la soirée de Noël des employés de la MRCVG.

Avis de motion – Règlement numéro 2023-379 « Décrétant une dépense de 752 500 \$ et un emprunt de 752 500 \$ afin de financer les honoraires professionnels relatifs à la confection de plans et devis pour l'exécution des travaux de l'agrandissement du siège social »

- Avis est donné par monsieur le conseiller Mathieu Caron qu'un projet de règlement portant le numéro 2023-379 « Décrétant une dépense de 752 500 \$ et un emprunt de 752 500 \$ afin de financer les honoraires professionnels relatifs à la confection de plans et devis pour l'exécution des travaux de l'agrandissement du siège social » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2023-379 « Décrétant une dépense de 752 500 \$ et un emprunt de 752 500 \$ afin de financer les honoraires professionnels relatifs à la confection de plans et devis pour l'exécution des travaux de l'agrandissement du siège social »

- Le projet de règlement portant le numéro 2023-379 « Décrétant une dépense de 752 500 \$ et un emprunt de 752 500 \$ afin de financer les honoraires professionnels relatifs à la confection de plans et devis pour l'exécution des travaux de l'agrandissement du siège social » est déposé et présenté aux membres du Conseil, pour adoption à une séance ultérieure.

Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques – Règlement d'emprunt

- Il est résolu que la MRC de la vallée-de-la-Gatineau que l'émission d'obligations au montant de 4 423 000 \$ de la Municipalité régionale de

comté de La Vallée-de-la-Gatineau soit adjugée à la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

Conseil

Revoir l'approche de protection des feux de forêt contre les incendies

- Il est unanimement résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de demander à la FQM d'accompagner la MRCVG pour un retour d'une gouvernance locale à la SOPFEU pour le territoire que doit couvrir la base principale de Maniwaki.

Gestion financière et administrative

Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes – Période du 20 septembre au 17 octobre 2023

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes pour la période du 20 septembre au 17 octobre 2023.

Gestion des ressources humaines

Entérinement – Nomination de Mme Meggy Duquette au poste d'adjointe administrative

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, d'entériner la nomination de Mme Meggy Duquette au poste d'adjointe administrative, aux conditions de travail prévues à la convention collective actuellement en vigueur à la MRC.

Hygiène du milieu

Octroi de contrat – Changement de pièces pour le dégrilleur utilisé pour le traitement des boues de fosses septiques

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer un mandat à MABAREX, pour les services de changement du réducteur de vitesse du dégrilleur utilisé dans le processus de traitement des boues de fosses septiques au complexe environnemental Sud, à un montant initial de 4 643 \$, sans les taxes, et de prendre cette dépense à même le budget courant 2024 du service de l'environnement.

Adoption – Plan de communication et de sensibilisation 2023-2024 du service de l'environnement

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le Plan de communication et de sensibilisation 2023-2024 du service de l'environnement.

Demande de rencontre avec Éco Entreprises Québec pour discuter de la modernisation de la collecte sélective

- Il est unanimement résolu que la MRC de la vallée-de-la-Gatineau sollicite formellement une réunion de présentation avec Éco Entreprises Québec (EEQ) afin d'examiner en détail les termes de l'entente-cadre proposée pour la modernisation de la collecte sélective dans notre région.

Octroi de contrat – Services d'acheminement de débris de construction, rénovation, démolition et déchets volumineux

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat visant les services d'acheminement de débris de construction, rénovation démolition et déchets volumineux à S.M Express.

Octroi de contrat – Services de valorisation de débris de construction, rénovation et démolition

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat visant les services de valorisation de débris de construction, rénovation et démolition à Terracube.

Déclaration d'intention de collaboration avec Éco Entreprises Québec pour la modernisation de la collecte sélective

- Il est résolu que la MRC de la vallée-de-la-Gatineau manifeste formellement son intention de collaborer en étroite collaboration avec Éco Entreprises Québec (EEQ) dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective sur son territoire.

Aménagement et développement

Résolution d'appui à la résolution 9186-09-23 de la municipalité de l'Islet de l'association des gestionnaires régionaux des cours d'eau (AGRCQ) quant à la demande d'exonération des tarifs relatifs aux interventions des MRC dans les milieux humides et hydriques en vertu des pouvoirs et des devoirs que lui confèrent les articles 103 à 110 de la LCM

- Il est résolu par le Conseil de la MRCVG d'appuyer l'AGRCQ et de demander au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), M. Benoît Charette, d'exonérer les MRC de l'obligation de payer les tarifs relatifs à toutes interventions des MRC dans les milieux humides et hydriques en vertu des pouvoirs et des devoirs que lui confèrent les articles 103 à 110 de la LCM.

Adoption – Règlement numéro 2023-380 « Modifiant le règlement numéro 2016-293 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 pour les territoires non organisés »

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau adopte le règlement 2023-380 tel que présenté.

Résolution d'appui à la résolution CMRC-2023-09-13-960 de la MRC d'Avignon relativement aux nouvelles OGAT dans le cadre de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire

- Il est résolu par le conseil de la MRC d'appuyer la MRC d'Avignon relativement aux nouvelles OGAT dans le cadre de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire.

Résolution d'appui à la résolution 23-08-201 de la MRC de Mékinac afin de demander au ministère des Transports du Québec de modifier une exigence des modalités d'application pour le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

- Il est résolu par le Conseil de la MRC d'appuyer la résolution 23-08-201 de la MRC Mékinac demandant la modification de l'exigence des modalités d'application pour le PAVL.

Résolution d'appui à la résolution 2023-08-266 de la municipalité de St-Zotique concernant la suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers et mettant fin à la préséance des droits miniers et gaziers sur les autres usages du territoire

- Il est résolu par le Conseil de la MRC d'appuyer la municipalité de St-Zotique concernant la suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers et mettant fin à la préséance des droits miniers et gaziers sur les autres usages du territoire.

Adoption du plan d'action – Plan de développement de la zone agricole et agroforestière révisé (PDZAAR) de la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est unanimement résolu que le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau adopte le Plan d'action proposé dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole et agroforestière révisé (PDZAAR) de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Note au procès-verbal – Félicitation à madame Marjorie Lemire Garneau, agente de développement PDZA

- Les membres du conseil désirent souligner et féliciter le travail ardu et l'implication de madame Lemire Garneau pour l'élaboration du plan de développement de la zone agricole et agroforestière révisé.

Financement de projets structurants – Modification de la résolution 2023-R-AG079 – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de modifier la résolution 2023-R-AG079 afin de désengager le montant de l'aide financière initialement accordée au projet suivant, dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants.

Avis de conformité de la résolution no. 2023-10-317 en lien avec le règlement no. 180-2018 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPMOICI)

- Il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau approuve la résolution no. 2023-10-317 en lien avec le règlement no. 180-2018 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPMOICI) et demande à la directrice générale d'émettre un certificat de conformité à cet effet.

Avis de conformité du règlement no. 2023-354 et 2023-355 modifiant le règlement de zonage no. 074 de la municipalité de Grand-Remous en vue d'ajouter l'usage « h1 » aux zones F-216 et F-218 prévues au plan de zonage.

- Il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau approuve du règlement no. 2023-354 et 2023-355 de la municipalité de Grand-Remous modifiant le règlement de zonage no. 074 de la municipalité de Grand-Remous en vue d'ajouter l'usage « h1 » aux zones F-216 et F-218 prévues au plan de zonage et demande à la directrice générale d'émettre un certificat de conformité à cet effet.

Adoption – Règlement numéro 2023-370 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification du périmètre d'urbanisation d'Egan-Sud »

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau adopte le règlement 2023-370 tel que présenté.

Avis de motion – Projet de règlement numéro 2023-378 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification du périmètre d'urbanisation de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau ».

- Avis est donné par madame la conseillère Francine Fortin qu'un projet de règlement portant le numéro 2023-378 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification du périmètre d'urbanisation de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau »

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement numéro 2023-378 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification du périmètre d'urbanisation de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau ».

- Le projet de règlement portant le numéro 2023-378 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification du périmètre d'urbanisation de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau » est déposé et présenté aux membres du Conseil, pour adoption à une séance ultérieure.

Avis de motion – Projet de règlement numéro 2023-381 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des limites des affectations à vocation dominante rurale, villégiature et récréative dans la municipalité de Blue Sea ».

- Avis est donné par monsieur le conseiller Gaétan Guindon qu'un projet de règlement portant le numéro 2023-381 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des limites des affectations à vocation dominante rurale, villégiature et récréative dans la municipalité de Blue Sea »

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement numéro 2023-381 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des limites des affectations à vocation dominante rurale, villégiature et récréative dans la municipalité de Blue Sea ».

- Le projet de règlement portant le numéro 2023-381 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des limites des affectations à vocation dominante rurale, villégiature et récréative dans la municipalité de Blue Sea » est déposé et présenté aux membres du Conseil, pour adoption à une séance ultérieure.

Avis de motion – Projet de règlement numéro 2023-382 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l'ajout d'usages « habitation multiple (2 unités et plus) » compatibles avec l'affectation à vocation dominante rurale dans une partie de la municipalité de Kazabazua »

- Avis est donné par monsieur le conseiller Mathieu Caron qu'un projet de règlement portant le numéro 2023-382 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l'ajout d'usages « habitation multiple (2 unités et plus) » compatibles avec l'affectation à vocation dominante rurale dans une partie de la municipalité de Kazabazua »

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement numéro 2023-382 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l'ajout d'usages « habitation multiple (2 unités et plus) » compatibles avec l'affectation à vocation dominante rurale dans une partie de la municipalité de Kazabazua »

- Le projet de règlement portant le numéro 2023-382 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l'ajout d'usages « habitation multiple (2 unités et plus) » compatibles avec l'affectation à vocation dominante rurale dans une partie de la municipalité de Kazabazua » est déposé et présenté aux membres du Conseil, pour adoption à une séance ultérieure.

Octroi de contrat – Plan de signalisation – Véloroute des Draveurs

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat pour la conception de plan de signalisation à Groupe Signalisation pour le montant de 49 999.00\$ avant taxes.

Appui à la demande d'autorisation pour la reconstruction du pont p-02930 à deux ponceaux par pont p-19879, sur le chemin de la traverse dans la municipalité d'Aumond

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer la demande d'autorisation déposée par le Ministère des Transports du Québec et de la Mobilité durable du Québec auprès de la CPTAQ relativement pour la reconstruction du pont P-02930 à deux ponceaux (de 3048 X 3048 mm chacun) par pont P-19879 (10750 mm), structure (pont acier-bois) sur le chemin de la Traverse dans la municipalité d'Aumond affectant les lots 4 167 879 et 4 168 911 du cadastre du Québec.

Autorisation – Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité – Projet d'entente de partenariat pour la gestion animalière

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de décréter ce qui suit :

- Le Conseil de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau s'engage à participer au projet pour la gestion animalière et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
- Le Conseil autorise de dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- La préfète et la directrice générale sont autorisées à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

Adoption – Protocole de la porte d'entrée de Tourisme Outaouais – Route de l'Eau Vive

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le protocole de la porte d'entrée de Tourisme Outaouais pour la route de l'Eau Vive.

Relance de la résolution 2023-R-AG251 Reconstruction du pont Gens-de-Terres sur le chemin Lépine Clova

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts de :
 - D'agir directement ainsi que concrètement dans la reconstruction du pont Gens-de-terre afin que ce dernier réponde aux besoins territoriaux, et ce, dans un délai raisonnable;
 - Cesser les étapes de procédures qui sont mises en place inutilement afin d'éviter de créer de l'acharnement sur les forestières ainsi que les partenaires régionaux quant au financement de la reconstruction de cette infrastructure ;
 - D'assurer la révision des procédures administratives qui sont en place dans le cas d'une situation exceptionnelle ainsi que de prendre en considération l'impact économique d'une telle perte sur un territoire dévalorisé comme la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ;

**La prochaine séance ordinaire du Conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mercredi le 22 novembre
2023.**

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.